



Programme du workshop de l'OFAC concernant le nouveau règlement (UE) n° 376/2014

9h00 – 9h15	Accueil et présentation
9h15 – 10h10	Règlement (UE) n° 376/2014, règlement d'exécution (UE) n° 2015/1018 (liste classant les événements dans l'aviation civile), <i>Guidance Material</i>
	Thématiques abordées :
	<ul style="list-style-type: none">• Différences par rapport à la directive 2003/42/CE• Champ d'application du nouveau règlement• Analyses de la sécurité par les organisations• Compte rendu et suivi d'événements• Culture juste• Interfaces avec l'OFAC
10h10 – 10h30	Pause-café
10h30 – 12h30	Séance de questions-réponses avec Mme Delphine Micheaux-Naudet de la Commission européenne (par vidéoconférence)
12h30 – 13h00	Séance de questions-réponses avec l'OFAC (aspects propres à la Suisse)

